

Sedeca agit pour la sécurité des personnes âgées

Bel exemple de réussite industrielle en milieu rural. La Sedeca, implantée à Signy-le-Petit depuis 1978, s'est spécialisée dans les systèmes de téléassistance. Présentation.

CRÉÉE en 1978 sur le site de l'ancienne gare de Signy-le-Petit par un couple parisien, l'entreprise Sedeca, rachetée en 2004 par Jean-Paul Petit, emploie aujourd'hui treize salariées en Thiérache.

Spécialisée dans les études et de développement en électronique, câblage et automatisme, la Sedeca qui, à l'origine, concevait des claviers à touches téléphoniques, fabrique aujourd'hui des dispositifs de télé-assistance :

transmetteurs, médaillons, bracelets, détecteurs d'activité et de fumée, boîtiers pour contacteurs.

C'est avec la production de boîtiers d'attente musicale l'activité essentielle de cette PME.

« Ici, on fait de tout de A à Z. A partir de nos propres circuits, on coupe les fils, on dénude, étame, soude, câble et teste avant de monter l'électronique et de l'installer dans le boîtier.



Luce Pokorski, le directeur du site ardennais de la Sedeca, et Alexis Roche, responsable commercial et marketing, devant des dispositifs de téléassistance conçus à Signy-le-Petit.

Ensuite, la dizaine d'installateurs qui œuvrent pour l'entreprise emportent les produits finis », explique la responsable locale, Luce Pokorski, une des pionnières de cette aventure industrielle.

Plus de 16.000 abonnés

Mais comment fonctionne la mise en service de ce système de téléassistance ?

« Ce matériel vocal directement branché à votre téléphone se présente sous forme de médaillons, poires et bracelets.

Il permet aux personnes âgées ou dépendantes, en cas de difficultés, de garder l'esprit tranquille en entrant en contact avec une de nos hôtesses. Celle-ci s'évertue alors à porter assistance, de jour comme de nuit, à l'abonné en appelant ses proches ou ses voisins ou en alertant les secours si la situation l'exige ».

Un système qui s'inscrit pleinement dans le cadre du maintien à domicile.

Les personnes âgées ou dépendantes se sentant moins seules.

4.000 boîtiers sortent chaque mois des ateliers de production de Signy-le-Petit pour être destinés à 16.000 abonnés.

« Nous avons un partenariat avec les départements du Nord (13.000 abonnés) et de l'Aisne (2.500 abonnés), une dizaine

d'associations d'aide à domicile et des centres communaux d'action sociale. Ce qui nous a permis de générer du volume. On est aussi en discussion avec le conseil général des Ardennes pour établir une convention du même type », explique le responsable commercial et marketing, Alexis Roche.

Par le biais d'une quarantaine de distributeurs indépendants, la Sedeca pénètre aussi le marché français en vendant les mêmes services sous la marque Assystel.

« Nous sommes agréés dans le cadre des services à la personne, ce qui permet une réduction d'impôts aux abonnés qui louent ce service de téléassistance », insiste Alexis Roche.

Il précise que ce service est vendu entre 15,85 et 24,90 euros. Un service que la Sedeca (3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires, 37.618 euros redistribués à la communauté de communes de la région de Signy-le-Petit) veut développer dans les Ardennes.

Elle s'emploie donc à communiquer sur les présentoirs des pharmacies et dans les cabinets médicaux.

Pascal Remy